



Ecole élémentaire publique du Quai

Quai Farconnet

07300 Tournon sur Rhône

Tél. : 04.75.08.06.18

SITE : <https://ecole-du-quai-tournon-sur-rhone.web.ac-grenoble.fr/>

Conseil d'école

n°2

Jeudi 2 mars 2023

En présentiel : Monsieur Bastet (Adjoint vie scolaire),
Laurence Comi, Carole Bombrun, Jérôme Besnier,
Emily Bonfort, Gilles Bertrand, Ludovic Boissie, Blandine Bechetoille, Régis Thomas, Clément Verbecque, Anne-Laure Dubaut,
Françoise Gouma (DDEN),
Excusés : Nelly Astic, Virginie Silvestre, Anne-Laure Brunier

Ordre du jour :

- Sécurité
- Bilan des actions menées et projets à venir
- Aménagement de la cour.
- Perspectives pour la rentrée 2023
- Questions des parents d'élèves

1. Sécurité

- Un exercice du PPMS pour le risque d'attentat intrusion a eu lieu le 16/12/2022.

La nouvelle alarme a pu être testée Elle pourra se paramétrée différemment (Visuelle et ou auditive, contenu de message, ...). Dans la cour de l'école, elle n'a pas fonctionné.

La classe qui se trouvait dans la cour n'a pas pu se mettre à l'abri.

Les services sont intervenus et elle fonctionne maintenant.

Le compte rendu de cet exercice a été envoyé à la mairie et à la DSDEN.

- Chaine d'alerte le 22 novembre 2022. L'appel téléphonique n'a pas été reçu.

La directrice réitère sa demande d'un portable professionnel pour être joignable par l'administration, les forces de l'ordre et la mairie uniquement.

Sécurité aux abords de l'école :

RAS

2. Bilan des actions menées et projets à venir

- Projet Nature subventionné par Arch Agglo avec des intervenants extérieurs.

Deux interventions en classe et une sortie sur le terrain à la demi-journée. Pour les 4 classes. Sur les thèmes :

- Ecosystème de la rivière CP et CE1/CE2 En classe le 2 mars, 28 avril et 2 juin sur le terrain
- Le Rhône dans tous ses états CE2/CM1 : 25 avril en classe et sortie terrain le 11 mai et CM1/CM2 : 4 avril et 4 mai en classe, 25/04 sur le terrain

- USEP :

La sortie ski pour deux classes a eu lieu le 1 février 2023 à Font d'Urle.

Nous remercions les parents accompagnateurs.

A venir : Sensi Handi le 6 mars pour les deux classes de cycle 2 à Guilhaud-Granges avec mise à disposition de matériel.

Jeux traditionnels 16 mars pour les quatre classes.

Les raidillons le 29 juin et les Chemins de la mémoire (date à venir).

- Participation à la semaine olympique et paralympique du 03 au 07 avril 2023 : participation de toutes classes

La semaine sera banalisée avec différentes activités :

Nous participerons à une journée de sensibilisation au handicap avec ateliers (parcours aveugles, handi basket et boccia) au gymnase Jeannie Longo.

Il y aura la venue d'une athlète de haut niveau en aviron déficiente visuelle.

Nous ferons des challenges sportifs en lien avec l'USEP.

- Lire et faire lire. Nous avons des lectrices bénévoles pour chaque classe. Les séances restent très appréciées des élèves.

- Projet éco école :

Thème de l'année : la gestion de l'eau. Le débit des robinets a été diminué.

- Musique : Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CP ont l'intervention de l'école de musique : Mme Para, du Quatuor Debussy (3 séances) et d'Annick Bourgoïn (pour la mise en scène) pour la préparation de l'opéra « Myla et l'arbre bateau ». Représentation le mardi 13 juin à Mercuriol à l'espace Eden en fin de journée. L'aller se fera en car et le retour avec les familles ou en car.

- Participation au concours : « Les petits champions de la lecture » pour les CM1/CM2.

Jeanne représentera l'école le 15 mars dans le cadre des finales départementales.

- Cycle vélo CP et CE1/CE2 en mai juin : ateliers agilité et piste prêtée par prévention Maif.

Les GS seront associés à cette activité.

Pas de sortie sur la voie publique. Les parents seront sollicités pour aider à la tenue des ateliers :

Les jeudis 25 mai – 1 juin – 8 juin (dates à confirmer)

- Challenge mobilité : le 1^{er} juin.

- Ecole et cinéma

Nous avons vu :

Cadet d'eau Douce, les 400 coups, Kéridy et la sorcière et la vallée des loups. Ce dispositif est très apprécié.

- Danse au fil d'avril : CP – CE1/CE2 et CE2/CM1 iront voir un spectacle de danse le 25 avril «Tempora 32.5 »

- Projet avec le Château-musée :

Après la visite de l'exposition « Aplatir le ciel » de Menghzi Zeng participation à l'exposition des travaux d'élèves au Château-musée du 9 au 19 mars 2023 par les 4 classes. Viste ouverte aux familles. Vernissage le 14 mars.

- Sorties patrimoines : au Cheylard le lundi 3 avril 2023 pour CP et CE2/CM1 Ateliers Pont – Biodiversité et les experts mènent l'enquête.

- Journal scolaire : 2^{ème} parution pour fin avril. L'objectif est de valoriser les écrits des élèves.

Il est vendu au prix de 1€50 au profit de la coopérative scolaire.

- Dans le cadre de la journée des « enfants du patrimoine » le 15 septembre prochain, les CM pourront bénéficier d'une visite du Lycée Gabriel Faure guidée par les élèves du lycée.

Rappel : - Classe de découverte à la montagne pour les CM1/CM2 aux Houches du 5 au 9 juin 2023.

Financement : par la municipalité, le Sou des écoles, le Conseil départemental, le Conseil Régional et les familles.

Le coût de la classe de découverte de 5 jours est de 415 € par enfant. Il sera demandé 95 € par enfant aux familles.

Le transport en bus pour les zones montagnes est pris en charge par le Conseil départemental.

Une réunion aura lieu en décembre pour présenter le projet aux parents et proposer un échelonnement du paiement.

- Classe de découverte de 3 jours grâce au financement du Sou des écoles.

Les CE1/CE2 iront à Lus La Croix Haute du 15 au 17 mai 2023 avec une classe de CE1 des Luettes.

Il sera demandé 45€ par enfant (coût total par enfant 169€).

- Les évaluations nationales CP du mois de janvier ont été faites et les familles ont été reçues.

- « Notre école, faisons-la ensemble » :

Engagement d'une démarche pour construire un projet spécifique à chaque école et financé par l'Education Nationale.

Nous sommes en cours d'élaboration d'un projet sciences avec achats de matériel pour la création d'espaces sciences dans l'école.

- Protocole Phare : « Programme de lutte contre le HARcèlement à l'Ecole »

Un plan de prévention sera réalisé par les enseignants et présenté au 3^{ème} conseil d'école.

Les 4 axes : prévenir – sensibiliser – prendre en charge - se former

Il serait souhaitable d'associer les personnels municipaux qui s'occupent des élèves pendant le temps périscolaire.

M. Bastet propose d'intervenir auprès du personnel municipal pour assurer des temps de formation sur l'encadrement des élèves.

- APQ (Activités Physique Quotidienne) :

L'importance de l'activité physique pour la santé a été évoquée avec les élèves. Ce n'est pas un temps rajouté et pris sur les autres disciplines.

Nous mettons à disposition des élèves du matériel (cerceaux, haies, foulards,...) et nous les incitons à avoir des jeux sportifs pendant les récréations.

- La FFTT en partenariat avec l'USEP nous a permis d'avoir une table de tennis de table que les enfants utilisent pendant les récréations. Elle a été mise en place par les services municipaux.

150 écoles cette année ont pu avoir une table. Notre association USEP a participé à son financement à hauteur de 220 € (prix de la table 1 100€). L'école prendra contact avec le club de tennis de table de Tournon pour avoir des séances d'initiation.

LE SOU DES ECOLES

Le loto a été une réussite.

Prochaines manifestations :

Le carnaval le 25 mars

Randonnée et Trail les 6 et 7 mai

Vélo pour les CP le mercredi 7 juin à l'école des Luettes.

Fêtes des écoles le samedi 10 juin

Commande de matériel :

La demande de stores pour les fenêtres de l'aile sud n'a toujours pas abouti. L'école renouvelle cette demande avec insistance. Il devient extrêmement difficile de travailler lors des fortes chaleurs de juin et de septembre.

L'école renouvelle la demande d'installation de clairevoies sur la terrasse.

3. Aménagement de la cour et autres projets mairie :

Les végétaux ont été plantés pendant les vacances de Toussaint.

A l'usage, nous sommes très satisfaits de l'aménagement des espaces. L'espace sports collectifs avec ballon est délimité ce qui permet aux autres élèves de pratiquer d'autres activités sportives. La mixité dans les jeux est mieux respectée.

Les végétaux commencent à fleurir.

. Projet d'agrandissement de la cour : où en est-il ? Réponse de M. Bastet : les deux entrées distinctes pour chaque école, proposées sur le plan ne sont pas réalisables. La question d'une seule entrée pour les deux écoles est posée. Une nouvelle réflexion va être menée.

. Intervention d'une artiste pour décorer la cour par des œuvres d'enfants, le conseil d'école redemande à la mairie si la fixation de fresques sur les murs extérieurs de l'école est autorisée. M. Bastet répond qu'à partir du moment où l'installation serait à l'intérieur de la cour, c'est autorisé. Madame Bonfort propose un partenariat avec la maison de retraite pour installer des bandes tricotées autour des poteaux.

- Service minimum d'accueil :

Il est demandé à la mairie que la directrice soit prévenue quand des élèves d'autres écoles sont accueillis en SMA en particulier quand des classes sont ouvertes en élémentaire.

4. Perspectives 2022 / 2023 :

Bilan des effectifs : À ce jour, 94 élèves inscrits et présents.

Classes : **CP** : 23

CE1/CE2 : 24

CE2/CM1 : 23

CM1/CM2 : 24

Mmes Comi et Silvestre

Mme Coste

Mme Bombrun

M. Besnier et Mme Astic

18 élèves partent en sixième, 11 CP arriveraient : 87 élèves prévus à la rentrée prochaine.

Concernant les inscriptions scolaires : les élèves de la maternelle Antoine de Saint Exupéry seront inscrits à l'école du Quai s'ils dépendent du secteur.

Dérogation possible avec un formulaire à remplir (à demander en mairie) pour regroupement familiale.

Les enfants allophones sont sur VDI et Jean Moulin pour pouvoir bénéficier du dispositif UPE2A mais peuvent rejoindre leur école de secteur après les deux années de prises en charge.

5. Questions des parents d'élèves :

M. Bastet fait un point sur la restauration scolaire : le contrat a été renouvelé avec une augmentation annuelle de 3% et une nouvelle augmentation aura probablement lieu en mars. Les parents d'élèves demandent s'il est possible que les familles avec un coefficient familial faible ne soit pas impacté par la hausse des tarifs.

Idée : que le collège Marie Curie fournisse les repas en liaison chaude puisque le nombre d'élèves du collège va diminuer avec l'ouverture du collège de Mercurool.

Nous remercions la mairie pour son investissement financier dans la plupart de nos projets et les parents d'élèves pour leur investissement dans l'école.

La séance est levée à 19h35.

Signatures des parents délégués :

Signature des enseignants :